

# REPUBLIQUE DE GUINEE

**Travail - Justice - Solidarité**

**MINISTERE DE L'ELEVAGE**

**PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION INTENSIVE DE  
VIANDE ET DE LAIT A PARTIR DES FERMES DE DITINN ET DE  
FAMOILA**

**Août 2013**

## I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le secteur de l'élevage concerne environ 300.000 familles et constitue la deuxième activité du monde rural après l'agriculture.

Les effectifs du cheptel sont évalués en 2012 à : 5,6 millions de bovins essentiellement de race N'Dama, 1,5 millions d'ovins, 2,2 millions de caprins, 95.000 porcins et environ 21 millions de volaille dont 1.312.000 élevés en systèmes améliorés.

En 2007, l'élevage a participé au PIB agricole et national à hauteur respectivement, de 20,7% et 4,3%. Mais en retour, les investissements consacrés au secteur de l'élevage sont faibles voire négligeables, de l'ordre de 1,8% du volume total affecté au secteur agricole en 2008.

Aussi, il procure des revenus à plus de 30% de la population et contribue également à travers ses diverses productions, à améliorer la qualité de l'alimentation humaine.

Malheureusement, l'élevage guinéen continue à fonctionner en système traditionnel extensif. Il est caractérisé principalement par : la divagation des animaux sur de vastes pâturages naturels (essentiellement composés de graminées), une faible complémentation alimentaire, des soins vétérinaires irréguliers et une gestion traditionnelle des troupeaux etc....

Les infrastructures de marché sont rudimentaires, les zones de production enclavées et les moyens de transport du bétail et des produits animaux, inappropriés. Le manque d'unités de transformation et de conservation des produits d'origine animale, ne favorise ni la distribution équitable de ces produits sur l'ensemble du territoire national, ni la qualité à la consommation de ces derniers.

Face à cette situation, la politique de développement du secteur de l'élevage inscrit à ces objectifs les quatre principaux axes suivants :

1. Renforcer la sécurité alimentaire par la diversification et l'accroissement des productions animales ;
2. Accroître les revenus des éleveurs par la création d'opportunités de commercialisation et d'exportation des produits et sous produits animaux, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté;
3. Contribuer à la protection de l'environnement à travers la vulgarisation de nouvelles normes et techniques d'élevage ;
4. Développer des mesures transversales d'accompagnement, pour assurer l'efficacité des investissements.

Conformément à cette ligne il a été prévu à l'horizon 2015, une amélioration de la consommation per capita de lait et de viande respectivement de l'ordre, de 15 litres et 15Kg contre celle actuelle. Ces objectifs justifient l'option de développement de ces filières animales.

Du point de vue de la sécurité alimentaire, la production nationale du secteur de l'élevage, ne permet pas de couvrir encore les besoins sans cesse croissants des populations, en produits d'origine animale, notamment de lait et de viande, dont les consommations actuelles per capita, sont respectivement, de l'ordre de 13 litres et 8.2Kg.

Aussi, les prix de ces denrées, pratiqués sur le marché national (environ 20 à 25.000 GNF pour un litre de lait et 23 à 33.000 GNF pour un Kg de viande par exemple) sont davantage plus exorbitants que les produits importés et ne facilitent pas leur accessibilité aux populations.

Au constat il demeure que le caractère extensif des systèmes d'élevage et surtout le faible potentiel de production de l'unique race bovine N'Dama exploitée (0.4 à 0.8 litre de lait/jour/vache et environ de 230g de gain moyen quotidien) sont entre autres, à l'origine de cette situation.

Par contre l'existence de conditions écologiques favorables à ces productions (terres, végétation, faible pression glossinaire) doublée de l'existence d'une demande solvable en lait et viande, sont des atouts considérables pour toute initiative allant dans le sens d'une intensification de la production de viande et de lait.

Pour inverser la tendance actuelle, les nouvelles orientations du secteur de l'élevage envisagent un développement des filières viande et lait à travers l'introduction de gènes exotiques et leur métissage avec la N'Dama dans certaines exploitations agro pastorales.

Il faut noter à cet effet, que l'amélioration génétique animale a constitué depuis les années 1930, une préoccupation des autorités guinéennes.

Celle-ci s'est concrétisée par différents programmes menés par l'Etat axés sur la pratique des croisements dans plusieurs localités telles que Kafima avec la race Tarantaise, Foulaya avec la race Jersiaise, Famoïla avec la race rouge des steppes (ou Krasnaya) et à Ditinn même, avec les races Krasnaya et la Sahiwal.

Aujourd'hui l'orientation donnée par les autorités de la troisième République relatives à la modernisation du secteur de l'élevage se traduit par le choix du Ministère de l'élevage de matérialiser son axe d'intensification de la production de lait et de viande par le développement d'un programme de croisement entre la race bovine locale N'dama et une ou des races exotiques aux aptitudes bouchères et laitières, en vue de produire des métisses, dont les performances pourraient enclencher un réel plus dans la production individuelle et globale.

## II - PRESENTATION DU PROJET

Le projet consiste à la production intensive, la vente pour la boucherie et la distribution à d'autres éleveurs de métis issus du croisement entre une ou des races bovines exotiques et des vaches de race N'Dama.

Sa mise en œuvre reposera sur la conjonction des expériences guinéennes passées, celles des pays voisins et l'apport de professionnalisme du partenaire privé. Le projet sera basé à Ditinn et Famoïla deux centres d'élevage réunissant le potentiel requis pour un programme d'intensification : quelques infrastructures, les terres, les possibilités en eau, l'accès, la main d'œuvre, le marché, etc.

Conformément à la politique de désengagement de l'Etat des activités de production et de commercialisation, la mise en œuvre du projet reposera sur un partenariat Public/Privé ; le projet alliera la recherche de la rentabilité économique pour l'investisseur privé à la promotion du système d'intensification à travers un partenariat avec des éleveurs de type nouveau et des agro-éleveurs leaders des périphéries des centres, voire de zones plus éloignées. Le mécanisme est défini plus loin.

Le projet s'articulera sur deux étapes fondamentales : i) le lancement du programme dans les deux centres (réhabilitation des infrastructures des centres, la préparation des domaines de pâture, l'achat de l'équipement de production, de la logistique de transport, la mise en place du cheptel de base composé de 300 femelles N'Dama), ii) l'appui aux opérateurs privés de la place (éleveurs de type nouveau et agro-éleveurs).

En ce qui concerne la première étape, elle sera progressive, comprenant deux phases séparées de deux ans à savoir la mise en place des activités à Ditinn qui a abrité les expériences majeures en matière de croisements et leur lancement à Famoïla dont la phase d'opérationnalisation a besoin de dispositions préparatoires.

## III - GROUPES CIBLES

- Agro-éleveurs et éleveurs de type nouveau (jeunes et femmes)
- Services d'appui
- Groupements d'éleveurs
- Prestataires divers

## IV - OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

- Augmenter les productions nationales et la consommation par les populations des produits laitiers et carnés ainsi que leurs dérivés et contribuer à la réduction des importations.
- Professionnaliser les éleveurs dans la conduite des unités intensives.
- Créer des emplois et augmenter le revenu des éleveurs ;

## **V - OBJECTIFS OPERATIONNELS**

1. Produire, multiplier et exploiter une ou des souches génétiquement améliorées ;
2. Promouvoir l'émergence d'unités semi-intensives bovines périurbaines et améliorer la productivité des exploitations traditionnelles ;
3. Renforcer les capacités des acteurs et des techniciens ;
4. Renforcer l'organisation et le fonctionnement des filières lait et viande en Guinée
5. Assurer une gestion efficace du projet

## **VI - RESULTATS ATTENDUS**

- Les systèmes d'élevage sont améliorés et les productions de lait et de viande sont augmentées ;
- La pratique des croisements et l'insémination sont répandues;
- une toile d'unités de production, de transformation et de commercialisation est mise en place ;
- Les éleveurs et encadreurs sont formés ;
- Les organisations socioprofessionnelles des chaînes de valeur bétail-viande et lait se renforcent ;
- Des emplois sont créés;
- Les revenus des éleveurs sont améliorés ;

## **VII - SCHEMA DE MISE EN OEUVRE DU PROJET**

Le schéma consistera à développer une alternative reposant sur la production de métis aux aptitudes bouchères à court terme et sur l'initiation d'un programme d'amélioration progressive du système de production laitière (aux résultats plus longs).

Elle permettra, dans un partenariat avec les exploitations de la place, ayant des acquis et une expérience locale en matière de croisement, de mettre au point un dispositif réunissant toutes les articulations devant permettre la fourniture de semences améliorées pour l'insémination artificielle chez différents types d'éleveurs désireux d'intensifier leur production et répondant aux critères requis (éleveurs de type nouveau et agro-pasteurs). Il s'agira de mettre en place une unité d'insémination artificielle, à partir de laquelle les métis F1 constituant les géniteurs, en plus de pouvoir être vulgarisés, seront mis à contribution pour la production de semence spermatique destinée aux croisements avec les vaches locales. Le choix portera en matière de géniteurs sur des races mixtes (viande et lait).

Les produits issus des fermes de Ditinn et de Famoïla seront en partie destinés aux boucheries ; les autres pouvant être rétrocédés aux unités d'élevages préparées à l'avance, aussi bien pour la production de viande que de lait.

Un programme d'établissement d'unités semi intensives en milieu péri-urbain et d'étables fumières chez des agro éleveurs sélectionnés, couvrira à priori des localités périphériques du centre ou proches des zones urbaines et de préférences minières ; en ce qui concerne le lait il sera fait référence aux principaux bassins laitiers du pays. Il est prévu l'installation de 120 étables fumières pour un effectif de 5 vaches par étable soit 600 femelles qui seront mises en stabulation sur l'ensemble du pays.

De ce schéma, il est attendu une productivité laitière de 4 à 5L par jour par femelle métis F2 et de 6 à 8 L par femelle métis F1 ainsi qu'un poids de 300kg au moins pour les taurillons de 2 ans.

### **VIII - DESCRIPTION DES ACTIVITES DU PROJET**

- Réhabilitation, adéquation et équipement des infrastructures des fermes de Ditinn et de Famoïla (Habitation, Administration, infrastructures et équipement de production..) ;
- Mise en place du personnel technique ;
- Mise en place d'un noyau de base de 150 femelles sélectionnées par ferme, constitué par des génisses en âge de reproduction et/ou des femelles en cours de reproduction ;
- Mise en place et exploitation des unités d'insémination artificielle (équipement, achat de semences améliorées) ;
- Aménagement et exploitation des domaines pastoraux (parcellisation, cultures fourragères, sursemis, plantation d'arbustes fourragers etc.) ;
- Production et vulgarisation des génisses F1 et F2 en âge de reproduction au niveau des éleveurs cibles ;
- Appui à la mise en place d'élevages semi intensifs (éleveurs de types nouveau);
- Appui aux agro éleveurs leaders ;
- Appui à la mise en place de petites et moyennes unités de transformation et de commercialisation
- Appui à la mise en place d'organisations professionnelles spécialisées ;
- Appuis conseils aux éleveurs ciblés (éleveurs partenaires) ;
- Formation et équipement des techniciens du projet et des localités ainsi que de l'ensemble des intervenants ;

### **IX - ORGANISATION DU PROJET**

Pour atteindre ses objectifs, le projet s'articulera autour des principales composantes ci-après :

- 1- Composante production de métis F1 et F2 ;

- 2- Composante appui aux unités périurbaines et aux systèmes traditionnels d'élevage ;
- 3- Composante renforcement des capacités ;
- 4- Composante Gestion du projet

Sa réalisation s'établira progressivement sur 3 phases :

- Mise en place de la composante Production de métis à Ditinn ;
- Mise en place de la composante Production de métis à Famoïla ;
- Appui aux éleveurs de type nouveau et aux agro-éleveurs des périphéries.

Le renforcement des capacités se fera simultanément avec les activités des différentes composantes en fonction des besoins.

## **X - COMPOSANTE PRODUCTION DE METIS F1 ET F2**

C'est la composante essentielle du projet ; elle se propose de produire des animaux améliorés mis directement à la production en vue d'intensifier la production laitière et de viande, à partir d'un noyau de fondation composé de femelles N'Dama, sélectionnées sur la base de critères de fertilité et de format ; celles-ci seront inséminées avec des semences sexées en vue d'accélérer la production de femelles.

La composante Production comprend les volets suivants :

### **X-1- 1- Volet Sécurisation des sites**

Pour sécuriser les investissements, surtout des partenaires privés, il est prévu de réaliser des levés topographiques des domaines pour établir les cartes ainsi que les titres fonciers correspondants pour les sites de Ditinn et de Famoïla. Concernant les agro éleveurs tout appui sera conditionné à un certain nombre de critères dont entre autres la présentation de l'attestation de propriété des domaines à exploiter.

Un montant forfaitaire de 10 000 000 FG par hectare est prévu pour réaliser les levés topographiques, le bornage, les plans de masse et les titres fonciers.

Les domaines du Centre d'Appui à l'élevage de Ditinn et de Famoïla étant estimés à 3614 ha, un montant global de 36 140 000 000 FG est prévu pour la sécurisation des domaines.

### **X 1- 2 Volet réhabilitation/ construction des infrastructures (bureaux, logements, étables, hangars)**

La réhabilitation des infrastructures de la base vie et l'aménagement des domaines fonciers sont des préalables à la mise en œuvre dudit programma de croisement.

Toutefois, pour des raisons surtout d'efficacité économique, cette réhabilitation (ainsi que leur extension éventuelle) se fera de manière évolutive selon les nécessités

Il est prévu pour cela :

### 1) *A Ditinn*

#### 1.1 Infrastructures

- La rénovation de 8 bâtiments d'habitation : Il s'agira de refaire les toitures, les charpentes, les installations sanitaires et électriques et passer une couche de peinture. Cette rénovation sera réalisée par des PME sélectionnées sur la base d'un appel d'offres. Un coût estimatif de 75 000 000 FG par bâtiment est prévu soit un coût total de 600 000 000 FG
- Rénovation d'1 bâtiment d'administration comprenant : la réfection de la toiture, de la charpente, des installations sanitaires et électriques pour un coût global de 100 000 000 FG
- L'équipement des locaux administratifs portant sur : l'achat de mobilier et l'électroménager pour un coût global de 50 000 000 FG
- La rénovation de 5 hangars (pour les machines agricoles et le foin). Cette rénovation portera sur la réfection des charpentes, des toitures, la pose de béton de sol pour un coût unitaire de 55 000 000 FG soit un coût total de 275 000 000 FG
- La rénovation 8 étables : Cette rénovation portera sur la réfection des charpentes, des toitures, la pose de béton de sol, la construction des loges pour un coût unitaire de 20 000 000 FG soit un coût total de 160 000 000 FG
- La rénovation d'une laiterie et équipement : elle consistera à la réfection de la charpente, toiture, pose de béton et carrelage, achat équipements frigorifiques, de conservation, quincaillerie diverse. Un coût forfaitaire de 93 000 000 FG est prévu pour la réalisation de cette activité
- La rénovation de 06 silos fosses : elle consistera à la réfection des murs latéraux et à la pose de béton de sol pour éviter les infiltrations pour un coût estimatif unitaire de 62 000 000 FG soit un coût total de 372 000 000 FG
- La rénovation de 02 châteaux d'eau : qui consistera à la construction de supports, à l'achat et à l'installation des réservoirs pour un coût unitaire de 20 000 000 FG soit un coût total de 40 000 000 FG
- La rénovation d'un bain dé tiqueur : elle consistera au colmatage des parois pour les rendre étanches et à la pose de béton de sol pour éviter l'infiltration. Un coût estimatif de 55 000 000 FG est prévu pour mener cette activité.
- La rénovation d'un puits amélioré et son équipement : il s'agira de nettoyer le puits, creuser pour augmenter la lame d'eau et équiper le puits d'une pompe électrique. Un coût estimatif de 75 000 000 FG

## 1.2 Equipements techniques

Il s'agira de :

- L'installation de pèse- bétail : cet équipement est nécessaire pour peser les animaux des différentes catégories animales afin de suivre leur croissance pondérale. Un budget estimatif de 150 000 000 FG est prévu pour l'achat de cet équipement.
- Petits matériels zootechnique et vétérinaires (lots) : pour mener à bien les interventions zootechniques et vétérinaires de routine, un lot de matériels sera acquis. Ce lot sera constitué de seringues de différentes capacités, pistolets drogueurs, trocars, lance bolus, pinces Burdizzo, pulvérisateurs, médicaments vétérinaires, etc. le coût estimatif pour l'acquisition de ce lot est de 150 000 000 FG
- Broyeur mélangeur : pour la préparation de la complémentation, il est indispensable d'acquérir un broyeur mélangeur. Le coût estimatif de cette acquisition est de 52 000 000 FG
- Camion bétailière : pour assurer le transport des animaux dans des conditions acceptables, un camion bétailière sera acquis. Le coût estimatif de cette acquisition est de 375 000 000 FG
- Véhicule 4x4 : pour assurer la mobilité des cadres 02 véhicules 4x4 seront acquis. Le coût estimatif unitaire de cette acquisition est de 150 000 000FG soit un coût total de 300 000 000 FG
- Motocyclettes : pour assurer la mobilité des techniciens chargés de la sensibilisation des éleveurs et de vulgariser les paquets techniques, 05 motocyclettes seront acquises. Le coût estimatif unitaire d'une motocyclette étant de 20 000 000 FG, le coût total est de 100 000 000 FG.
- postes fixes : 05 unités informatiques seront acquises. Le coût estimatif unitaire étant de 9 440 000 FG, le coût total est de 47 2 00 000 FG
- Portables : 04 ordinateurs portables seront achetés. Ce matériel sera destiné au Directeur, Directeur Adjoint, Responsable Service Administratif et Financier, Responsable Suivi évaluation. Le coût estimatif unitaire étant de 10 000 000 FG, le coût total est de 40 000 000 FG.
- Groupes électrogènes : 02 groupes électrogènes pour la fourniture de courant électrique pour les maisons d'habitation, les locaux administratifs et les équipements seront achetés (1 de 10 KVA et 1 de 25 KVA) pour un coût global estimatif de 75 000 000 FG.

### **1- 3- Volet aménagement des pâturages :**

Les pâturages constituent la principale base fourragère pour l'alimentation des animaux. A cet effet, leur enrichissement et exploitation rationnelle constituent le fondement de la mise en œuvre des programmes de croisement.

A cet effet, les activités suivantes sont envisagées :

- Mise en défens (pose de clôture) : cette opération consiste à installer des barrières pour éviter la divagation des animaux vers les champs de cultures. Il est prévu de mettre en place une mise en défens sur 40 km. Le coût unitaire estimatif de mise en défens de 1 km est 20 000 000 FG et le coût global estimatif de la mise en défens est 80 000 000 FG.
- Parcellisation : cette activité consiste à diviser la zone de pâture en parcelles pour permettre une gestion rationnelle des domaines à travers un pâturage tournant tout en tenant compte de la capacité de charge de chaque parcelle. 150 ha seront concernés par cette activité. Le coût estimatif de parcellisation par ha est de 10 000 000 FG, le coût estimatif total est de 1 500 000 000 FG
- Mise en place de banques fourragères : cette activité consiste à l'installation de parcelles fourragères sur lesquelles seront récoltées pour préparer les campagnes futures. Il est prévu de mettre en place 50 hectares de banques fourragères. Le coût estimatif de mise en place de 1 ha de parcelle fourragère étant de 10 000 000 FG, le coût estimatif total pour la réalisation de cette activité est de 500 000 000 FG.
- Sur semis sur 100 ha: cette opération consiste à améliorer les domaines pâturables par l'ensemencement de légumineuses. Le coût de cette activité est estimé à 10 000 000 FG
- Fonçage de puits : pour permettre l'abreuvement des animaux et la consommation domestique il sera nécessaire de réaliser 02 forages équipés. Le coût estimatif de réalisation d'un forage étant de 40 000 000 FG, le coût total estimé de cette activité est de 80 000 000 FG.

### **1- 4- Volet équipement agricoles et pastoraux**

Pour une efficacité dans la mise en œuvre du projet, l'acquisition des équipements suivants est fondamentale : il s'agit de :

- Tracteurs : pour réaliser les travaux d'aménagement des pâturages et agricoles 02 tracteurs et un lot de pièces de rechange seront achetés. Le coût unitaire estimatif étant de 300 000 000 FG, le coût total estimatif de ce matériel est de 600 000 000 FG.

- Charrettes à traction bovine : 02 charrettes à traction bovine seront acquises pour faciliter le transport divers au niveau de la ferme. Le coût unitaire estimatif de la charrette et des bœufs de trait est de 15 000 000 FG et le coût total estimatif est de 30 000 000 FG
- Motopompes : 02 motopompes et accessoires seront acquis pour faciliter l'arrosage des différentes cultures qui seront mises en place. Le coût estimatif unitaire d'une motopompe étant de 55 000 000 FG, le coût total estimatif est 110 000 000 FG.
- Faucheuse : 01 faucheuse sera acquise pour faciliter la fauche des pâturages pour la préparation de l'ensilage et du foin. Le coût estimatif d'une faucheuse est 50 000 000 FG.
- Botteleuse : cet équipement permet de constituer des bottes de foin et d'attacher pour faciliter le stockage jusqu'à la période de pénurie alimentaire. Le coût estimatif d'une botteleuse est 50 000 000 FG.
- Petits matériels et outillages agricoles : 05 lots de petits matériels et outillages agricoles seront achetés pour faciliter les travaux courants d'entretien et de nettoyage. La valeur d'un lot est estimée à 35 000 000 FG pour un coût global de 175 000 000 FG
- Quincaillerie usuelle : un lot de quincaillerie sera acquis pour les différents usages au niveau de la ferme. La valeur de ce lot est estimée à 50 000 000 FG.

### **1- 5- Volet mise en place et opérationnalisation d'unités d'insémination artificielle ;**

Une unité d'insémination est un dispositif qui permet la collecte, dilution, conservation du sperme en vue de procéder à une insémination artificielle. Il s'agira avec cette unité d'assurer de façon progressive une autonomie dans la pratique de l'insémination artificielle ; cette unité réunira les conditions idoines de conservation, de traitement et d'utilisation efficace des semences biologiques destinées aux opérations d'insémination. Elle comportera un laboratoire pour la réalisation de certaines analyses de routine (motilité des spermatozoïdes, concentration, bromatologie, parasitologie et éventuellement de sang). L'installation au niveau de chaque centre, d'une unité d'insémination artificielle est fondamentale pour faciliter la mise en œuvre correcte des programmes de croisement et constitue la clé de voûte pour la réussite du programme. Un montant forfaitaire de 300 000 000 FG est prévu pour la construction et l'équipement de cette unité.

### **1- 6- Volet élevage :**

#### **1.6.1 Peuplement des centres en femelles reproductrices**

Il s'agit de l'achat du noyau de fondation composé de 150 femelles N'Dama par centre sélectionnées selon les critères surtout de format et de fertilité pour servir de « mères porteuses » des produits des croisements. Il s'agit également de l'élevage et de l'exploitation des génisses améliorées issues des croisements.

Il sera mis en place au total 300 génisses ou vaches sélectionnées ainsi que le matériel biologique (achat de semences spermatiques). Les moyens à mettre en œuvre pour l'exploitation, porteront sur le matériel technique, les compléments alimentaires (sous produits agro industriels et compléments minéraux) et les produits vétérinaires.

Pour assurer un entretien correct des animaux, il sera nécessaire de mettre en place un stock d'aliment bétail constitué de produits et sous produits agricoles et des compléments minéraux constitués de pierres à lécher et des oligo bols.

#### 1.6.2 Volet transformation et distribution des produits

Il s'agira de mettre en place dans chaque centre une mini laiterie pour permettre une meilleure valorisation de la production laitière des centres et des élevages encadrés. Les produits et sous produits laitiers obtenus seront commercialisés dans les grands centres de consommation. Pour cela un réseau de commercialisation efficace sera monté. A cet effet 02 motos triporteurs et une laiterie équipée seront prévues pour un montant global de 150 000 000 FG.

### 2) A Beyla

#### 2.1 Infrastructures

- La rénovation de 6 bâtiments d'habitation : Il s'agira de refaire les toitures, les charpentes, les installations sanitaires et électriques et de passer une couche de peinture. Cette rénovation sera réalisée par des PME sélectionnées sur la base d'un appel d'offres. Un coût estimatif de 75 000 000 FG par bâtiment est prévu soit un coût total de 600 000 000 FG
- Construction de 2 nouveaux bâtiments pour un montant global de 400 000 000 FG.
- Rénovation d'1 bâtiment d'administration comprenant : la réfection des installations sanitaires et électriques et la reprise de la peinture pour un coût global de 50 000 000 FG
- L'équipement des locaux administratifs et d'habitation portant sur : l'achat de mobilier et l'électroménager pour un coût global de 30 000 000 FG
- La rénovation de 6 hangars (pour les machines agricoles et le foin). Cette rénovation portera sur la réfection des charpentes, des toitures, la pose de béton de sol pour un coût unitaire de 35 000 000 FG soit un coût total de 210 000 000 FG
- La rénovation 3 étables : Cette rénovation portera sur la réfection des charpentes, des toitures, la pose de béton de sol, la construction des loges pour un coût unitaire de 20 000 000 FG soit un coût total de 60 000 000 FG
- La rénovation d'une laiterie et équipement : elle consistera à la réfection de la charpente, toiture, pose de béton et carrelage, achat équipements

frigorifiques, de conservation, quincaillerie diverse. Un coût forfaitaire de 93 000 000 FG est prévu pour la réalisation de cette activité

- La rénovation de 02silos fosses : elle consistera à la réfection des murs latéraux et à la pose de béton de sol pour éviter les infiltrations pour un coût estimatif unitaire de 62 000 000 FG soit un coût total de 124 000 000 FG
- La rénovation de 01château d'eau : qui consistera à la construction de supports, à l'achat et à l'installation d'un réservoir pour un coût unitaire de 10 000 000 FG
- La rénovation d'un bain dé tiqueur : elle consistera au colmatage des parois pour les rendre étanches et à la pose de béton de sol pour éviter l'infiltration. Un coût estimatif de 55 000 000 FG est prévu pour mener cette activité.

## 2.2 Volet aménagement des pâturages :

Les pâturages constituent la principale base fourragère pour l'alimentation des animaux. A cet effet, leur enrichissement et exploitation rationnelle constituent le fondement de la mise en œuvre des programmes de croisement.

Comme à Ditinn, les activités suivantes sont envisagées :

- Mise en défens (pose de clôture) : cette opération consiste à installer des barrières pour éviter la divagation des animaux vers les champs de cultures. Il est prévu de mettre en place une mise en défens sur 40 km. Le coût unitaire estimatif de mise en défens de 1 km est 20 000 000 FG et le coût global estimatif de la mise en défens est 80 000 000 FG.
- Parcellisation : cette activité consiste à diviser la zone de pâture en parcelles pour permettre une gestion rationnelle des domaines à travers un pâturage tournant tout en tenant compte de la capacité de charge de chaque parcelle. 150 ha seront concernés par cette activité. Le coût estimatif de parcellisation par ha est de 10 000 000 FG, le coût estimatif total est de 1 500 000 000 FG
- Mise en place de banques fourragères : cette activité consiste à l'installation de parcelles fourragères sur lesquelles seront récoltées pour préparer les campagnes futures. Il est prévu de mettre en place 50 hectares de banques fourragères. Le coût estimatif de mise en place de 1 ha de parcelle fourragère étant de 10 000 000 FG, le coût estimatif total pour la réalisation de cette activité est de 500 000 000 FG.
- Sur semis sur 100 ha: cette opération consiste à améliorer les domaines pâturables par l'ensemencement de légumineuses. Le coût de cette activité est estimé à 10 000 000 FG
- Fonçage de puits : pour permettre l'abreuvement des animaux et la consommation domestique il sera nécessaire de réaliser 02 forages équipés. Le coût estimatif de réalisation d'un forage étant de 40 000 000 FG, le coût total estimé de cette activité est de 80 000 000 FG.

### 2.3 Volet équipement des domaines pastoraux et agricoles

Pour une efficacité dans la mise en œuvre du projet, l'acquisition des équipements suivants est fondamentale : il s'agit de l'achat de :

- deux charrettes à traction bovine pour faciliter le transport divers au niveau de la ferme. Le coût unitaire estimatif de la charrette et des bœufs de trait est de 15 000 000 FG et le coût total estimatif est de 30 000 000 FG
- 02 motopompes pour faciliter l'arrosage des différentes cultures qui seront mises en place. Le coût estimatif unitaire d'une motopompe étant de 55 000 000 FG, le coût total estimatif est 110 000 000 FG.
- 01 faucheuse sera acquise pour faciliter la fauche des pâturages pour la préparation de l'ensilage et du foin. Le coût estimatif d'une faucheuse est 50 000 000 FG.
- 01 Botteleuse qui permettra de constituer des bottes de foin et d'attacher pour faciliter le stockage jusqu'à la période de pénurie alimentaire. Le coût estimatif d'une botteleuse est 50 000 000 FG.
- 05 lots de petits matériels et outillages agricoles seront achetés pour faciliter les travaux courants d'entretien et de nettoyage. La valeur d'un lot est estimée à 35 000 000 FG pour un coût global de 175 000 000 FG
- un lot de quincaillerie sera acquis pour les différents usages au niveau de la ferme. La valeur de ce lot est estimée à 50 000 000 FG.

### 2.4 Volet mise en place et opérationnalisation d'unité d'insémination artificielle

Comme au CAE de Ditinn, une unité d'insémination sera construite et constituera le relais de celle de Ditinn. Elles fonctionneront de la même façon. Un montant forfaitaire de 300 000 000 FG est prévu pour la construction et l'équipement de cette unité.

### 2.5 Volet élevage:

#### 2.5.1 Peuplement des centres en femelles reproductrices

Il est prévu de mettre en place un noyau de base de de 150 femelles N'Dama dont 50 seront sélectionnées selon des critères préalablement établis et proviendront des descendants de l'actuel noyau de Famoïla et les 100 autres proviendront des achats qui seront faits à partir des élevages traditionnels de la localité pour servir de « mères porteuses » des produits des croisements.

#### 2.5.2 Volet transformation et distribution des produits

Le même système de transformation et de distribution du CAE Ditinn sera mis en œuvre pour un montant global de 150 000 000 FG.

## **XI COMPOSANTE APPUI AUX UNITES PERI-URBAINES ET AUX SYSTEMES TRADITIONNELS D'ELEVAGE ;**

### **11.1 Description**

Un programme d'amélioration de la production de viande et de lait sera engagé chez des éleveurs leaders péri-urbains et traditionnels, identifiés dans la périphérie du projet et dans certaines localités appropriées.

Dans l'optique de favoriser l'émergence d'un élevage de marché, le projet envisage d'encourager l'installation et le fonctionnement de ces nouvelles unités semi-intensives périurbaines de production, de traitement et de distribution des produits laitiers et carnés ainsi que l'initiation des exploitations traditionnelles « modèles » aux techniques de conduite et de gestion des troupeaux et la commercialisation organisée des animaux et produits d'élevage. L'ensemble de ces unités constitueront alors, la toile laitière sur laquelle reposera le fonctionnement de la filière lait/viande.

La distinction entre éleveurs périurbains et agro-éleveurs se situera au niveau des éléments d'appréciation :

- Les éleveurs périurbains (éleveurs de type nouveau) se caractérisent par la logique d'intensification qui constitue leur choix, le niveau d'autofinancement de leurs activités (habitat, alimentation, soins, main d'œuvre) et leur aptitude à en faire un projet.
- Les agro-éleveurs sont des éleveurs traditionnels évoluant en système extensif, pouvant disposer de l'un à l'autre plus ou moins d'espace, d'être plus ou moins réceptifs à la démarche de stabilisation des animaux, et à l'auto-prise en charge de tout ou partie de leurs activités ( habitat, alimentation, soins de santé, etc.)

Chaque éleveur identifié dans le cadre du projet proposera un noyau d'élevage composé de femelles qui seront évaluées suivant des critères préalablement établis par les centres. Ce noyau sera soumis au paquet technologique des centres (programme spécial d'alimentation, de logement, de soins et de suivi de la reproduction).

La mise en œuvre de cette composante III aura pour volet central la mise en place d'étables fumières avec des capacités et des modèles adaptés au type d'éleveur :

Le programme procède de la promotion de la stabulation des animaux avec un avantage additionnel lié à l'exploitation de la fumure animale et des ressources naturelles (intégration agriculture- élevage) ; un accroissement de la production, doublé d'une stabulation durant les deux saisons sera recherché ; ce résultat sera obtenu grâce à :

- La construction d'une étable fumière chez les agropasteurs sélectionnés à partir de critères objectifs ;

L'abri construit sera composé d'un mariage de matériaux locaux et modernes visant l'efficacité et l'économie et permettant une stabulation permanente ;

- une alimentation optimale des femelles mises en stabulation ; l'alimentation sera composée d'herbes de pâture (naturelles ou cultivées) fauchées, avec une complémentation aux foins et à la paille (traitée à l'urée), aux fanes, aux sons divers aux grains de coton et aux pierres à l'écher ;
- L'application d'un plan de prophylaxie et de soins de santé efficaces portant à priori sur toutes les vaccinations requises et le déparasitage ;
- La mise à disposition d'un matériel de collecte et de transport du lait, répondant aux normes d'hygiène et l'implantation de petites unités de transformation de lait ;
- La mise en œuvre d'un programme de formation des exploitants des étables fumières portant sur la conduite de l'élevage en stabulation. Ce programme s'étendra sur leur préparation à une insémination future des vaches élevées.
- L'exécution d'un suivi technico-économique des unités par les services techniques locaux : appui-conseil, relevé de données de production et de commercialisation.

Les activités de promotion des étables fumières comprendront deux volets essentiels

#### 11-2 Volet Préparation

- Sensibilisation. Cette étape est primordiale dans la réalisation du projet. Il s'agira de préparer les éleveurs à développer un élevage de marché (passage d'un élevage traditionnel à un élevage intensif).
- Formation : elle comportera la *formation de 10 agents* sur l'insémination artificielle et la *formation de 120 éleveurs* (60 sur chaque centre) sur différents thèmes de conduite et gestion d'exploitations semi intensives
- Contractualisation. Cette activité sera basée sur la signature d'un protocole de partenariat entre les centres et les différents éleveurs bénéficiaires des animaux pour déterminer les conditions de collaboration

## XII Volet Mise en place d'étables fumières

### 1- Les infrastructures

la construction de 120 étables fumières à raison de 4,5 m<sup>2</sup> (1,5m x 3) par animal soit 22,5 m<sup>2</sup> (3m x 7,50m) d'espace vital total avec équipement minimal des exploitations pour un coût évalué à **1 800 000 000Fg** ;

## **2- Les aménagements**

Il s'agit de la mise en place des cultures fourragères chez les éleveurs privés (périurbains et agropasteurs) à raison de 2,5 ha par unité, au coût de 20 000 000 Fg/ha soit un coût total de **6 000 000 000 Fg**

## **3- L'équipement et le matériel**

Il porte sur la quincaillerie afférente à la traite, à la collecte et au transport du lait pour un coût forfaitaire de **300 000 000 FG**

## **6- Insémination de 600 vaches** pour un coût global de **600 000 000 Fg**

Cette 2<sup>ème</sup> composante est évaluée à un coût total de **8700 000 000** (huit milliards sept cent millions) FG conformément aux détails ci-dessus :

### **VIII-3- COMPOSANTE RENFORCEMENT DES CAPACITES ;**

Formation des cadres et des techniciens des fermes :

Elle portera sur des équipes d'encadreurs qui auront pour mission entre autres, d'apporter de l'appui conseil aux éleveurs en général et aux éleveurs sélectionnés en particulier. Il s'agira en collaboration, avec le CFEL, les CAE et l'IRAG de mettre en place des paquets techniques au niveau des fermes et de les mettre à la disposition de ces éleveurs. Ces équipes appuieront en même temps les femmes dans le cadre de la collecte du lait, sa transformation ainsi que sa commercialisation ;

Les équipes d'inséminateurs auront pour fonction l'identification et l'insémination des femelles en chaleur tant au niveau des fermes que dans les élevages encadrés. Ces équipes mettront en place un réseau de suivi des élevages encadrés dans le domaine de la reproduction. En accord avec les bénéficiaires, des visites sur sites seront réalisées par elles pour faire des prestations et donner des conseils techniques.

En vue de disposer à l'issue de la phase pilote, d'un noyau de cadres et agents spécialisés dans les domaines de l'amélioration génétique et des nouvelles techniques de reproduction animale, le projet envisage la formation de dix(10) cadres et de vingt (20) agents en biotechnologies de la reproduction (Insémination artificielle,) et méthodes d'amélioration génétique (croisement et sélection) notamment.

Egalement les formations suivantes sont prévues :

- Formation de 8 techniciens inséminateurs ;
- Formation d'une équipe de 8 vulgarisateurs (alimentation, soins, reproduction, suivi des élevages, installation de banques fourragères) ;

- Formation de 10 cadres (management, suivi évaluation, informatique et génétique quantitative) ;
- Formation de 120 éleveurs à l'entretien des F1 ;
- Organisation d'un voyage d'étude pour les éleveurs et cadres dans la sous région

La majorité de ces formations sera réalisée par le Centre de Formation de l'Élevage de Labé (CFEL).

## **GESTION ET COORDINATION DU PROJET**

Le projet sera géré selon les principes de gestion d'une société d'économie mixte avec un conseil d'administration et une direction dirigée par un Directeur Général et un Directeur technique. Le conseil d'administration aura pour rôle principal d'appuyer l'orientation et la mise en œuvre du programme.

Les attributions du Directeur Général et du Directeur technique ainsi que la composition et le fonctionnement du Conseil d'Administration seront définis par des statuts et un règlement intérieur.

Le Maître d'ouvrage est le Ministère de l'élevage.

L'équipe de gestion du projet sera étoffée par un personnel technique et administratif comprenant un responsable de l'Élevage, un responsable de la santé animale, un responsable des activités agricoles, un responsable du service administratif et financier, un responsable du suivi évaluation, des agents d'appui (chauffeurs, mécaniciens, gardiens etc.)

**XII** - **Durée** :10ans avec phase pilote de 5 ans

## XI-CADRE LOGIQUE

| Résultats  | Activités du projet   | Indicateurs vérifiables                       | Sources/moyens de vérification   | Hypothèses   |
|--|---|---|--|--|
| <b>Objectif opérationnel 1 : Produire, multiplier et exploiter une ou des souches génétiquement améliorées ;</b> |   |   |  |  |
| R.1 Les systèmes d'élevage sont améliorés et les productions de lait et de viande sont augmentées ;              | 1.1-Réhabilitation, adéquation et équipement des infrastructures des fermes de Ditinn et de Famoïla (Habitation, Administration, infrastructures et équipement de production..) ; | nombre d'infrastructures rénovées et équipées | - PV de réception<br>- bordereau de livraison<br>-                           | environnement socio politique stable   |
|  | 1.2 Mise en place du personnel technique  | Personnel en place                            | Décision de nomination   | - Diligence de la part du Ministère de l'Élevage à nommer à temps les cadres |
|  | 1.3 Mise en place d'un noyau de base de 150 femelles sélectionnées par ferme, constitué par des génisses en âge de reproduction et/ou des femelles en cours de reproduction       | Nombre de femelles installées sur les sites   | Rapport de mission pour l'achat des animaux, rapports mission de supervision | Disponibilité du financement requis  |
|  | 1.4- Aménagement et exploitation des domaines pastoraux (parcellisation, cultures fourragères, sursemis, plantation d'arbustes fourragers etc.)                                   | Superficies aménagées                         | Rapports d'activités et rapports de supervision                              | Disponibilité du financement requis  |

|  |  |  |   |                                       |
|--|--|--|---|---------------------------------------|
| R.2- La pratique des croisements et l'insémination sont répandues;   | 2-1- Mise en place et exploitation des unités d'insémination artificielle (équipement, achat de semences améliorées) | Fonctionnalité effective des unités                              | PV de réception Bordereau de livraison<br><br>Rapports d'activités                  | Disponibilité du financement requis   |
|  | 2.2- Production des génisses F1 et F2 en âge de reproduction au niveau des centres                                   | Nombre de métis en âge de reproduction produits dans les centres | Rapports Direction Projet,<br>Rapports missions de supervision                      | Disponibilité du financement requis   |
|  | 2-3 Vulgarisation des génisses F1 et F2 au niveau des éleveurs cibles ;  | Nombre de métis vulgarisés au niveau des éleveurs                | Rapports mission de supervision<br>Rapports services d'élevage de la zone du projet | Adhésion des éleveurs au projet       |
| <b>Objectif opérationnel 2 : Promouvoir l'émergence d'unités semi-intensives bovines périurbaines et améliorer la productivité des exploitations traditionnelles ;</b> |  |  |   |                                       |
| R.3 Une toile d'unités de production, est mise en place  | 3-1- Appui à la mise en place d'élevages semi intensifs (éleveurs de types nouveau);                                 | Nombre d'éleveurs de type nouveau installés et suivis            | Rapports mission de supervision<br>Rapports services d'élevage de la zone du projet | Adhésion des éleveurs aux innovations |
|  | 3-2- Appui aux agro éleveurs leaders ;   | Nombre d'agro éleveurs installés et suivis                       | Rapports Direction Projet<br>Rapports services d'élevage de la zone du projet       | Adhésion des éleveurs aux innovations |
| <b>Objectif opérationnel 3 : Renforcer les capacités des acteurs et des techniciens ;</b>  |  |  |   |                                       |
| R.4 Les éleveurs et  | 4.1 Formation techniciens inséminateurs  | Nombre de techniciens  | Rapports de formation   | Disponibilité du financement requis   |

|  |  |   |                       |  |
|--|--|---|-----------------------|--|
| encadreurs<br>sont formés ;  |  | inséminateurs<br>formés et<br>fonctionnalité<br>des<br>inséminateurs                      |                       |  |
|  | 4.2 Formation équipe<br>vulgarisateurs (alimentation,<br>soins, reproduction, suivi<br>élevages) | Nombre de<br>vulgarisateurs<br>formés et<br>fonctionnalité<br>des<br>vulgarisateurs       | Rapports de formation | Disponibilité du<br>financement requis |
|  | 4.3 Formation des cadres<br>(management, suivi<br>évaluation, informatique)                      | Nombre de<br>cadres formés<br>et de thèmes<br>développés                                  | Rapports de formation | Disponibilité du<br>financement requis |
|  | 4.5 Formation des éleveurs<br>à l'entretien des F1   | Nombre<br>d'éleveurs<br>formés et<br>niveau<br>d'assimilation<br>des thèmes               | Rapports de formation | Disponibilité du<br>financement requis |
|  | 4.6 Voyage d'études des<br>éleveurs, cadres et<br>techniciens du projet dans la<br>sous région   | Nombre de<br>voyages<br>réalisés et<br>nombre de<br>cadres et<br>techniciens<br>impliqués | Rapport de mission    | Disponibilité du<br>financement requis |
| <b>Objectif opérationnel 4 : Renforcer l'organisation et le fonctionnement des filières lait et viande en Guinée</b> |  |   |                       |  |
| R.5 Les<br>organisations<br>socioprofessionnelles  | 5.1 Appui à la mise en place<br>de coopératives/groupements<br>d'emboucheurs bovins              | Nombre de<br>groupements<br>d'emboucheur<br>s bovins                                      | rapports de mission   | Disponibilité du<br>financement requis |

|  |  |   |  |                                     |
|--|--|---|--|-------------------------------------|
| nelles des chaînes de valeur bétail-viande et lait se renforcent |  | constitués et suivis  |  |                                     |
|  | 5.2 Appui à la mise en place de coopératives/groupements laitiers      | Nombre de groupements laitiers constitués et suivis   | rappports de mission   | Disponibilité du financement requis |
| R.6 Des emplois sont créés;                                      | 6.1 Soutien à la mise en place de mini-laiteries                       | Nombre de mini laiteries construites, équipées et fonctionnelles                                  | rappports de mission   | Disponibilité du financement requis |
|  | 6.2 Soutien à la mise en place de circuits de commercialisation        | Nombre d'opérateurs commerciaux en exercice dus au projet<br>Efficacité des circuits mis en place | Rapports de mission  | Adhésion des éleveurs au projet     |
|  | 6.3 Formation des femmes à l'hygiène, collecte et conservation du lait | Nombre de femmes formées sur ce thème   | Rapport de formation   | Adhésion des femmes au projet       |
| R.7 Les revenus des éleveurs sont améliorés ;                    | 7.1 Appui à la mise en place de points de vente                        | Nombre de points de vente installés et suivis   | Rapports Direction<br>Projet<br>Rapports services d'élevage de la zone du projet | Adhésion des communautés au projet  |
|  | 7.2 réduction de l'exode rural   | Nombre de jeunes impliqués dans les activités du projet   | Rapports d'enquêtes  | Adhésion des communautés au projet  |

**Objectif opérationnel 5 : Assurer la coordination et une gestion efficace du projet**

|  |   |                              |                            |                                     |
|--|---|------------------------------|----------------------------|-------------------------------------|
| R. 8 Un manuel de procédures de gestion est mis en place | 8.1 Elaboration d'un manuel de procédures de gestion administrative et financière | Disponibilité du manuel      | Rapport du bureau d'études | Disponibilité du financement requis |
|  | 8.2 Réalisation de missions de suivi et d'audit externe                           | Nombre de missions réalisées | Rapports de mission        | Disponibilité du financement requis |

## XII- ACTIVITES ET BUDGET ESTIMATIF

| Activités et autres coûts |   | Unité         | Quantité | Coût unitaire (GNF) | Total (GNF)           |
|---------------------------|---|---------------|----------|---------------------|-----------------------|
| I                         | <b>Production de méfis F1 et F2</b>   |               |          |                     |                       |
| 1.1                       | Infrastructures   |               |          |                     |                       |
| 1.1.1                     | Sécurisation des sites<br>(établissement de titres fonciers :<br>levés topographiques, bornage,<br>plans de masse des domaines) | Ha            | 3614     | 5 000 000           | 18 070 000 000        |
| 1.1.2                     | Réhabilitation /construction  |               |          |                     |                       |
| 1.1.3.                    | bâtiments d'habitation  | bâtiment      | 14       | 75 000 000          | 1 050 000 000         |
| 1.1.4.                    | Bâtiment d'administration   | bâtiment      | 2        | 100 000 000         | 200 000 000           |
| 1.1.5                     | Construction de deux nouveaux<br>bâtiments  | Bâtiment      | 2        | 200 000 000         | 400 000 000           |
|                           | Hangars   | Hangar        | 11       | 55 000 000          | 605 000 000           |
| 1.1.6.                    | Etables   | Étable        | 11       | 20 000 000          | 220 000 000           |
| 1.1.7.                    | Laiterie  | Laiterie      | 2        | 100 000 000         | 200 000 000           |
| 1.1.8                     | Silo fosse  | Silo          | 8        | 62 000 000          | 496 000 000           |
| 1.1.9                     | Château d'eau   | Château       | 3        | 20 000 000          | 60 000 000            |
| 1.1.10                    | Bain détiqueur  | Bain          | 2        | 55 000 000          | 110 000 000           |
| 1.1.11                    | Puits amélioré  | Puits         | 2        | 75 000 000          | 150 000 000           |
| 1.1.12                    | Equipements des locaux<br>administratifs et d'habitation  | Lot           | 1        | 150 000 000         | 150 000 000           |
|                           | <b>Sous total</b>   |               |          |                     | <b>21 711 000 000</b> |
| I.2                       | Equipements techniques  |               |          |                     |                       |
| 1.2.1                     | Pèse bétail   | Pèse bétail   | 2        | 150 000 000         | 300 000 000           |
| 1.2.2                     | Petit matériel zootechnique et<br>vétérinaires  | Lot           | 2        | 150 000 000         | 300 000 000           |
| 1.2.3                     | Broyeur mélangeur   | broyeur       | 2        | 52 000 000          | 104 000 000           |
| 1.2.4                     | Camion bétailière   | Camion        | 2        | 375 000 000         | 750 000 000           |
| 1.2.5                     | Véhicules 4X4   | véhicule      | 6        | 400 000 000         | 2 400 000 000         |
| 1.2.6                     | Motocyclettes   | motocyclettes | 10       | 35 000 000          | 350 000 000           |
| 1.2.7                     | Moto triporteurs  | Moto          | 4        | 25 000 000          | 100 000 000           |

|        |  |                     |       |             |                      |
|--------|--|---------------------|-------|-------------|----------------------|
| 1.2.8  | Unité informatique                                 | Unité informatique  | 10    | 9 440 000   | 94 400 000           |
| 1.2.9  | Ordinateur portables                               | portable            | 8     | 10 000 000  | 80 000 000           |
| 1.2.10 | Rétroprojecteur                                    | Rétroprojecteur     | 2     | 25 000 000  | 50 000 000           |
| 1.2.12 | Groupes électrogène de 30 KVA                      | groupe              | 4     | 75 000 000  | 300 000 000          |
|        | <b>Sous total</b>                                  |                     |       |             | <b>4 828 400 000</b> |
| 1.3    | Aménagement des pâturages                          |                     |       |             |                      |
| 1.3.1  | Parcellisation (pose de clôture)                   | Ha                  | 300   | 16 000 000  | 4 800 000 000        |
| 1.3.2  | Banques fourragères                                | Ha                  | 100   | 10 000 000  | 1 000 000 000        |
| 1.3.3  | Sursemis   | Ha                  | 100   | 5 000 000   | 500 000 000          |
| 1.3.4  | Puits améliorés                                    | Puits               | 4     | 75 000 000  | 300 000 000          |
|        | <b>Sous total</b>                                  |                     |       |             | <b>6 600 000 000</b> |
| 1.4    | Equipements agricoles et pastoraux                 |                     |       |             |                      |
| 1.4.1  | Tracteur et accessoires                            | tracteurs           | 3     | 300 000 000 | 900 000 000          |
| 1.4.2  | Charrettes à traction bovine                       | charrette           | 4     | 15 000 000  | 60 000 000           |
| 1.4.3  | Moto pompes  | motopompe           | 4     | 55 000 000  | 220 000 000          |
| 1.4.5  | Faucheuses   | faucheuse           | 4     | 50 000 000  | 200 000 000          |
| 1.4.6  | Botteleuses  | botteleuse          | 2     | 50 000 000  | 100 000 000          |
| 1.4.7  | Petits matériel et outillages agricoles            | Lot                 | 2     | 35 000 000  | 70 000 000           |
| 1.4.8  | Quincaillerie                                      | Lot                 | 2     | 50 000 000  | 100 000 000          |
|        | <b>Sous total</b>                                  |                     |       |             | <b>1 650 000 000</b> |
| 1.5    | Insémination Artificielle                          |                     |       |             |                      |
| 1.5.1  | Construction et équipement unité d'insémination    | Unité               | 2     | 300 000 000 | 600 000 000          |
| 1.5.2  | semence  | dose                | 1 800 | 50 000      | 90 000 000           |
|        | <b>Sous total</b>                                  |                     |       |             | <b>690 000 000</b>   |
| 1.6    | Elevage  |                     |       |             |                      |
| 1.6.1  | Peuplement   | Femelles reprtrices | 300   | 3 500 000   | 1 050 000 000        |
| 1.6.2  | Aliments   | Tonne               | 350   | 3 500 000   | 1 225 000 000        |
| 1.6.3  | Compléments minéraux (pierres à lécher, oligo bol) | Pierre              | 1000  | 80 000      | 80 000 000           |

|        |   |               |     |             |                      |
|--------|---|---------------|-----|-------------|----------------------|
| 1 .6.4 | Produits vétérinaires   | Lot           | 2   | 150 000 000 | 300 000 000          |
|        | <b>Sous total</b>   |               |     |             | <b>2 655 000 000</b> |
| II     | <b>Composante Appui aux unités péri urbaines et aux systèmes traditionnels</b>      |               |     |             |                      |
| 2.1    | Préparation (sensibilisation des bénéficiaires)                                     | Mission       | 4   | 14 547 000  | 58 188 000           |
| 2.2    | Contractualisation  | mission       | 2   | 14 547 000  | 29 094 000           |
| 2.3    | Etables fumières  | Étable        | 120 | 72 500 000  | 8 700 000 000        |
|        | <b>Sous Total</b>   |               |     |             | <b>8 787282 000</b>  |
| III    | <b>Composante renforcement des capacités</b>  |               |     |             |                      |
| 3.1    | <b>Formation techniciens</b>  |               |     |             |                      |
| 3.1.1  | Formation techniciens inséminateurs   | Technicien    | 8   | 25 000 000  | 200 000 000          |
| 3.1.2  | Formation équipe vulgarisateurs (alimentation, soins, reproduction, suivi élevages) | Vulgarisateur | 8   | 25 000 000  | 200 000 000          |
| 3.1.3  | Formation des cadres (management, suivi évaluation, informatique)                   | Cadre         | 10  | 25 000 000  | 250 000 000          |
| 3.1.4  | Voyage d'études des cadres et techniciens du projet dans la sous région             | Voyage        | 2   | 50 000 000  | 100 000 000          |
| 3.2    | Formation des éleveurs à l'entretien des F1   | Éleveur       | 120 | 1 000 000   | 120 000 000          |
|        | <b>Sous Total</b>   |               |     |             | <b>870 000 000</b>   |
| IV     | <b>Gestion et coordination du Projet</b>  |               |     |             |                      |
| 4.1    | Salaires et indemnités  |               |     |             |                      |
| 4.1.1  | Indemnité Directeur (2)   | h/m           | 72  | 2 500 000   | 180 000 000          |
| 4.1.2  | Indemnité Directeur technique (2)   | h/m           | 72  | 2000 000    | 144 000 000          |
| 4.1.3  | Indemnité Responsable Administratif et Financier (2)                                | h/m           | 72  | 1800 000    | 129 600 000          |

|        |   |        |     |            |             |
|--------|---|--------|-----|------------|-------------|
| 4.1.4  | Indemnité Responsable Suivi évaluation (2)  | h/m    | 72  | 1 800 000  | 129 600 000 |
| 4.1.5  | Indemnité Responsable Volet Elevage(2)  | h/m    | 72  | 1 500 000  | 108 000 000 |
| 4.1.6  | Indemnité responsable Santé Animale (2)   | h/m    | 72  | 1 500 000  | 108 000 000 |
| 4.1.7  | Indemnité Responsable activités agricoles (2)   | h/m    | 72  | 1 500 000  | 108 000 000 |
| 4.1.8  | Salaires comptables (2)   | h/m    | 72  | 3 000 000  | 216 000 000 |
| 4.1.9  | Salaires chauffeurs (8)   | h/m    | 288 | 2 000 000  | 576 000 000 |
| 4.1.10 | Salaires tractoristes (4)   | h/m    | 144 | 1 500 000  | 216 000 000 |
| 4.1.11 | Salaires Bouviers (10)  | h/m    | 360 | 1 000 000  | 360 000 000 |
| 4.1.12 | Salaire gardien (2)   | h/m    | 72  | 1 200 000  | 86 400 000  |
| 4.1.13 | Missions hors zone(Nuitées)   |        |     |            |             |
| 4.1.14 | Perdiems directeur hors zone projet (nuitées) :8 jrs/mois durant 3 ans                    | nuitée | 264 | 500 000    | 132 000 000 |
| 4.1.15 | Perdiems chauffeur du Directeur hors zone projet : 8 jrs/mois durant 3 ans                | Nuitée | 264 | 400 000    | 105 600 000 |
| 4.1.16 | Perdiems responsable administratif et financier hors zone projet: 6 jrs/mois durant 3 ans | Nuitée | 198 | 400 000    | 79 200 000  |
| 4.1.17 | Perdiems chauffeur du Directeur technique hors zone projet : 8 jrs/mois durant 3 an       | Nuitée | 264 | 400 000    | 105 600 000 |
| 4.1.18 | Perdiems responsable suivi évaluation hors zone projet : 8 jrs/mois durant 3 ans          | Nuitée | 264 | 400 000    | 105 600 000 |
| 4.1.19 | Perdiems chauffeur "pool" : 7 jrs/mois durant 3 ans                                       | Nuitée | 231 | 400 000    | 92 400 000  |
| 4.2    | Frais de fonctionnement   |        |     |            |             |
| 4.2.1  | Fourniture de bureau  | An     | 3   | 12 000 000 | 36 000 000  |

|        |   |          |        |            |                       |
|--------|---|----------|--------|------------|-----------------------|
| 4.2.3  | Consommable informatique  | An       | 3      | 6 000 000  | 18 000 000            |
| 4.2.4  | Maintenance équipements informatiques                                 | An       | 3      | 6 000 000  | 18 000 000            |
| 4.2.5  | Fonctionnement véhicules et groupes électrogènes                      |          |        |            |                       |
| 4.2.6  | Carburant véhicules (5000 km/véhicule/an* 8 véhic *0.20 litre)* 3 ans | Litre    | 24 000 | 9 500      | 228 000 000           |
| 4.2.7  | Carburant motos (3 000 km/moto/an*14 motos*.04litre*3                 | Litre    | 5 040  | 9 500      | 47 880 000            |
| 4.2.8  | Carburant tracteurs et groupes électrogènes                           | Litre    | 30 000 | 9 500      | 855 000 000           |
| 4.2.9  | Entretien (vidange, pneumatiques,réparation)                          | An       | 3      | 4000 000   | 12 000 000            |
| 4.2.10 | Assurance et vignettes véhicules (8 véhicules, 2 000 000FG/ véhicule) | An       | 3      | 16 000 000 | 48 000 000            |
| 4.2.11 | Assurance et vignettes motos (14 motos, 500 000 FG /moto )            | An       | 3      | 7 000 000  | 21 000 000            |
| 4.2.12 | Communication   | émission | 60     | 1 500 000  | 90.000.000            |
|        | <b>Sous Total</b>   |          |        |            | <b>4 355 880 000</b>  |
|        |   |          |        |            |                       |
|        | <b>Total hors imprévus</b>  |          |        |            | <b>52 147 562 000</b> |
|        | <b>Imprévus 10%</b>   |          |        |            | <b>5 214 756 200</b>  |
|        | <b>Total global</b>   |          |        |            | <b>57 362 318 200</b> |

| ° | Composantes     | Désignation  | Quantité | Coût unitaire (GNF) | Coût total (GNF) |
|---|-----------------|--|----------|---------------------|------------------|
| 1 | Infrastructures | Rénovation bâtiments d'habitation                          | 8        | 40.000.000          | 320.000.000      |
|   |                 | Rénovation bâtiment administration et équipement           | 1        | 50.000.000          | 50.000.000       |
|   |                 | Rénovation hangars (pour les machines agricoles et le foin | 5        | 45.000.000          | 225.000.000      |
|   |                 | Rénovation d'étables                                       | 8        | 15.000.000          | 120.000.000      |

|   |                               |  |   |               |               |
|---|-------------------------------|--|---|---------------|---------------|
|   |                               | Construction Unité d'insémination artificielle                           | 1 | 5 000 000 000 | 5 000 000 000 |
|   |                               | Rénovation laiterie et équipement  | 1 | 75.000.000    | 75.000.000    |
|   |                               | Rénovation des silos fosses  | 6 | 50.000.000    | 300.000.000   |
|   |                               | Rénovation bain dé tiqueur   | 1 | 45.000.000    | 45.000.000    |
|   |                               | Rénovation châteaux d'eau  | 2 | 15.000.000    | 30.000.000    |
|   |                               | Rénovation puits améliorés et équipement                                 | 1 | 60.000.000    | 60.000.000    |
| 2 | <b>Equipements techniques</b> |  |   |               |               |
|   |                               | Installation pèse bétail   | 1 | 120.000.000   | 120.000.000   |
|   |                               | Groupe électrogène 10 KVA  | 2 | 25.000.000    | 50.000.000    |
|   |                               | Petits matériels zootechnique et vétérinaires (lots)                     | 2 | 150.000.000   | 300.000.000   |
|   |                               | Tracteur agricole équipés (de 50 et 300 CV) et lot de pièces de rechange | 2 | 300.000.000   | 600.000.000   |
|   |                               | Charrettes à traction bovine   | 4 | 10.000.000    | 40.000.000    |
|   |                               | Motopompes   | 4 | 45.000.000    | 180.000.000   |

|   |                                   |   |     |             |               |
|---|-----------------------------------|---|-----|-------------|---------------|
|   |                                   | Faucheuses  | 1   | 42 000 000  | 42 000 000    |
|   |                                   | Botteleuse  | 1   | 42 000 000  | 42 000 000    |
|   |                                   | Broyeur mélangeur   | 1   | 42 000 000  | 42 000 000    |
|   |                                   | Petit matériel et outillage agricole (lot)                              | 10  | 35 000 000  | 350 000 000   |
|   |                                   | véhicule 4x4  | 2   | 125.000.000 | 250.000.000   |
|   |                                   | camion bétailière   | 1   | 300.000.000 | 300.000.000   |
|   |                                   | Motocyclettes   | 5   | 17.000.000  | 85.000.000    |
|   |                                   | postes fixes  | 5   | 9.440.000   | 47.200.000    |
|   |                                   | Portables   | 3   | 10.000.000  | 30.000.000    |
| 3 | <b>Transformation du lait</b>     | Construction et équipement d'une unité de collecte et de transformation | 1   | 100 000 000 | 100 000 000   |
| 4 | <b>Aménagements des pâturages</b> | Mise en place de parcelles fourragères (ha)                             | 50  | 10.000.000  | 500.000.000   |
|   |                                   | Mise en défens (pose de clôture en km)                                  | 40  | 20.000.000  | 800.000.000   |
| 5 | <b>Elevage (Peuplement)</b>       | Mise en place noyau de base   | 150 | 2.500.000   | 375.000.000   |
|   |                                   | Aliment bétail (graine de coton, tourteau en tonnes)                    | 500 | 3.500.000   | 1 750.000.000 |

|     |                                      |   |       |              |               |
|-----|--------------------------------------|---|-------|--------------|---------------|
|     |                                      | Compléments minéraux : pierre à lécher, oligo-bol(unité)                            | 1 000 | 45. 000      | 45.000.000    |
|     |                                      | Semence matériel biologique (dose)  | 1 500 | 1 400 000    | 2 100 000 000 |
|     |                                      | Matériel d'insémination (kit)   | 10    | 50. 000. 000 | 500.000.000   |
|     |                                      | Médicament vétérinaire (lot)  | 20    | 25. 000 000  | 500.000.000   |
| 6   | <b>Formation et appuis conseils</b>  | Formation techniciens inséminateurs   | 4     | 25. 000. 000 | 100.000.000   |
|     |                                      | Formation équipe vulgarisateurs (alimentation, soins, reproduction, suivi élevages) | 10    | 25. 000. 000 | 250.000.000   |
|     |                                      | Formation des cadres (management, suivi évaluation, informatique)                   | 5     | 25. 000. 000 | 125.000.000   |
|     |                                      | Formation des éleveurs à l'entretien des F1   | 150   | 1 000 000    | 150 000 000   |
|     |                                      | Voyage d'études des cadres et techniciens du projet dans la sous région             | 10    | 15.750.000   | 157 500.000   |
| 7   | <b>Fonctionnement (mois)</b>         |   |       |              |               |
| 7.1 | <b>Salaires primes et indemnités</b> |   |       |              |               |
|     |                                      | Indemnité Directeur (h/m)   | 60    | 2.500.000    | 150.000.000   |

|  |  |     |           |             |
|--|--|-----|-----------|-------------|
|  | Indemnité Directeur adjoint ( h/m)   | 60  | 2.000.000 | 120.000.000 |
|  | Indemnité responsable élevage( h/m)  | 60  | 1.500.000 | 90.000.000  |
|  | Indemnité responsable santé animale (h/m)                                  | 60  | 1.500.000 | 90.000.000. |
|  | Indemnité responsable activités agricoles (h/m)                            | 60  | 1.500.000 | 90.000.000  |
|  | Indemnité responsable administratif et financier (h/m)                     | 60  | 1.800.000 | 108.000.000 |
|  | Indemnité responsable suivi évaluation (h/m)                               | 60  | 1.800.000 | 108.000.000 |
|  | Salaires chauffeurs (3) : h/m  | 180 | 1.000.000 | 180.000.000 |
|  | Salaire tractoristes(2) : h/m  | 120 | 800.000   | 96.000.000  |
|  | Salaire bouviers (10) : h/m  | 600 | 500.000   | 300.000.000 |
|  | Perdiems directeur hors zone projet (nuitées)                              | 80  | 200.000   | 16.000.000  |
|  | Perdiems chauffeur du Directeur hors zone projet (nuitées)                 | 80  | 150.000   | 12.000.000  |
|  | Perdiems responsable administratif et financier hors zone projet (nuitées) | 60  | 200.000   | 12.000.000  |

|     |                                |  |        |            |               |
|-----|--------------------------------|--|--------|------------|---------------|
|     |                                | Perdiems chauffeur du Directeur Adjoint hors zone projet (nuitées)       | 80     | 150.000    | 12.000.000    |
|     |                                | Perdiems responsable suivi évaluation hors zone projet (nuitées)         | 60     | 200.000    | 12.000.000    |
|     |                                | Perdiems chauffeur hors zone projet (nuitées)                            | 60     | 150.000    | 9.000.000     |
| 7-2 | <b>Assistance technique</b>    | Perdiems et habillage assistance technique (mois)                        | 24     | 67.500.000 | 1.620.000.000 |
| 7-3 | <b>Frais de fonctionnement</b> | Carburant et lubrifiants pour véhicules et motos (Litres)                | 11 000 | 9.500      | 104.500.000   |
|     |                                | Carburant tracteurs, groupes électrogènes (litre)                        | 12 500 | 9.500      | 118.750.000   |
|     |                                | Entretien et réparation véhicules, tracteurs motopompes (forfait/ mois ) | 60     | 2.000.000  | 120.000.000   |
|     |                                | Entretien et réparation matériel informatique (forfait/ mois)            | 60     | 250.000    | 15.000.000    |
|     |                                | Consommable informatique (forfait/mois)                                  | 60     | 1000.000   | 12.000.000    |
|     |                                | Assurance 3 véhicules/an   | 15     | 5.000.000  | 75.000.000    |
|     |                                | Assurance 5 motos/an   | 25     | 450.000    | 11.250.000    |
|     |                                | Vignettes 3 véhicules/an   | 15     | 600.000    | 9.000.000     |

|  |                                    |    |           |                              |
|--|------------------------------------|----|-----------|------------------------------|
|  | Vignettes 5 motos/an               | 25 | 200.000   | 5.000.000                    |
|  | Fournitures de bureau (trimestres) | 20 | 500.000   | 10.000.000                   |
|  | Communication                      | 60 | 1.500.000 | 90.000.000                   |
|  | <b><i>TOTAL hors imprévus</i></b>  |    |           | <b><i>19 751 200 000</i></b> |
|  | Divers et imprévus (5%)            |    |           | <b><i>987 560 000</i></b>    |
|  | <b><i>TOTAL GENERAL</i></b>        |    |           | <b><i>20 738.760.000</i></b> |